

COMITÉ SYNDICAL D'ÉNERGIE Eure-et-Loir

Jeudi 30 novembre 2023

CHARTRES - Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir



www.energie28.fr

www.infoconso-energie28.fr

ORDRE DU JOUR

1. ACTUALITÉS

2. FINANCES

1. budgets primitifs 2024
2. modifications des tarifs et barèmes 2024

3. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

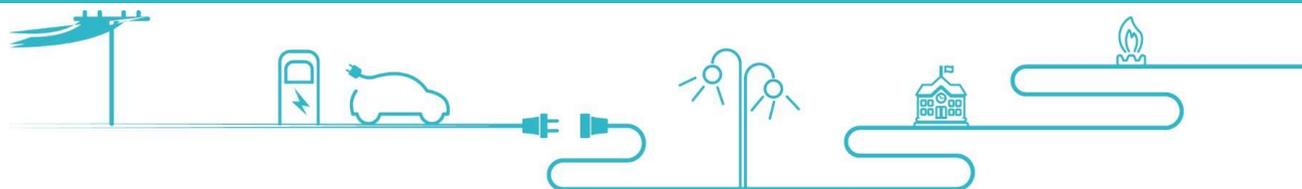
1. demandes d'adhésion
2. subventions complémentaires relatives à la rénovation énergétique

4. PRODUCTION D'ÉNERGIE :

1. financement de la SAS Solaire de l'Aunay
2. création d'une nouvelle SAS Ombrières de NEUVY par la SEM EnerCentre-Val de Loire

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE : adhésion à l'Agence Régionale Energie Climat Centre-Val de Loire

6. RESSOURCES HUMAINES : mise à jour du tableau des effectifs



COMITE 30 NOVEMBRE 2023

ENERGIE
Eure-et-Loir

 territoire
d'énergie

ACTUALITÉS

Rétrospective 2023 sur adhésions aux compétences optionnelles

➤ Retour sur les adhésions aux compétences optionnelles validées par le bureau syndical en 2023 :



ECLAIRAGE PUBLIC (6)

- ✓ CHAPELLE GUILLAUME
- ✓ COURBEHAYE
- ✓ ESCORPAIN
- ✓ LE BOULLAY-LES-DEUX-ÉGLISES
- ✓ LE BOULLAY-MIVOYE
- ✓ VILLIERS SAINT ORIEN

→ Au total : 206 communes



ENERGIE CONSEIL (15)

- ✓ AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN
- ✓ AUNAY-SOUS-AUNEAU
- ✓ BÉROU LA MULOTIÈRE
- ✓ CHAMPROND EN GÂTINE
- ✓ COULOMBS
- ✓ DAMPIERRE-SOUS-BROU
- ✓ FONTENAY-SUR-CONIE
- ✓ LES ÉTILLEUX
- ✓ LUIGNY
- ✓ MAISONS
- ✓ PIERRES
- ✓ SAINT-DENIS-LANNERAY
- ✓ THIVILLE
- ✓ TRANCRAINVILLE
- ✓ TREMBLAY-LES-VILLAGES

→ Au total : 99 communes

Nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz

- Nouveau modèle national de contrat de concession pour la distribution publique de gaz.
 - ↳ aboutissement de négociations nationales engagées depuis 2018 avec GRDF.
- GRDF et ENERGIE Eure-et-Loir ont décidé de se rapprocher pour préparer l'adaptation des **23 contrats en vigueur sur le territoire du syndicat** à travers « **un accord de méthode** ».
- Cet accord de méthode définit en particulier :
 - ✓ **la gouvernance de la discussion** : rôles et composition du « comité de pilotage et de validation » et du « comité technique »,
 - ✓ **les thèmes à aborder,**
 - ✓ **L'échéancier des discussions.**
 - ↳ **Objectif : signature d'un nouveau contrat de concession en 2025**

Représentants d'ENERGIE Eure-et-Loir :

- *au comité de pilotage et de validation* : M. NICOLAS, M. CHAMPION, M. FOUGEROL, M. BEAUREPERE, M. LE BARS, M. CHAUVET, L'AEC bureau d'études spécialisé
- *au comité technique* : Mme LORIN, M. LE BARS, M. PANAI, M. CHAUVET, L'AEC.

Évolution du prix de l'électricité



Retour sur la pose du 1^{er} panneau du projet photovoltaïque « Solaire de l'Aunay » à Nogent-le-Rotrou



Projet porté et financé par **EneR CENTRE-VAL DE LOIRE**
et **ENERGIE Eure-et-Loir** à travers la société de projet :

« Solaire de l'Aunay »

Un projet en deux tranches comprenant au global :

- *☰ **12 900** panneaux photovoltaïques
- *☰ sur un site de **6,5 hectares**
- *☰ une production électrique de **8,35 GWh/an** (*soit l'équivalent de la consommation électrique tout usage confondu de 1 780 foyers*)
- *☰ un coût de **6,3 millions d'euros**
- *☰ une **ouverture au financement participatif**

COMITE 30 NOVEMBRE 2023



FINANCES

- ❖ budgets primitifs 2024
- ❖ modifications des tarifs et barèmes 2024

COMITE DU 30 NOVEMBRE 2023



Budgets primitifs 2024

FINANCES :

PROJET BUDGETS PRIMITIFS 2024

RÉCAPITULATIF DES RECETTES COMPLÉMENTAIRES – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
	Frais de personnel	Communication et prestation	Matériel
ADEME	60 000	15 000	8 000
ACTEE (Chêne et Sequoïa)	22 500	-	-
	82 500	15 000	8 000

FINANCES :

PROJET BUDGETS PRIMITIFS 2024 – Conseil énergétique MDE

ENERGIE Eure-et-Loir BUDGETS PRIMITIFS 2024			BUDGET ANNEXE Conseil Energetique MDE (M57)
F O N C T I O N S	D 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	153 000,00
	E 012	CHARGES DE PERSONNEL	440 000,00
	P 65	CHARGES DE GESTION COURANTE	133 000,00
	N 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	T 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	166 000,00
	S 042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	419 200,00
TOTAL			1 311 200,00
R E C E T I S	013	ATTENUATION DE CHARGES	82 500,00
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	72 500,00
	73	IMPOTS ET TAXES	
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	124 000,00
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 032 200,00
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	
TOTAL			1 311 200,00
I N V E S T I S S E M E N T S	D 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
	E 204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	585 000,00
	P 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 000,00
	N 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	S 26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
	S 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	S 45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	
	S 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
TOTAL			606 000,00
R E C E T I S	13	SUBVENTIONS	20 000,00
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	800,00
	27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	166 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	419 200,00	
TOTAL			606 000,00

128 000 (OB) + 38 000

**0 (OB) + 60 000 (ADEME) + 22 500 (ACTEE
Chêne et Séquoia)**

**57 500 (OB) + 15 000 (ADEME
communication + prestation)**

550 000 (OB) + 35 000

12 000 (OB) + 8 000 (ADEME matériel)

FINANCES :

PROJET BUDGETS PRIMITIFS 2024 – Budget Principal

 ENERGIE Eure-et-Loir BUDGETS PRIMITIFS 2024			BUDGET PRINCIPAL Services Publics électricité et gaz (M57)
F O N C T I O N S	D	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	480 500,00
	E	012 CHARGES DE PERSONNEL	1 549 850,00
	P	65 CHARGES DE GESTION COURANTE	4 626 033,00
	N	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	S	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 225 630,00
		042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	362 500,00
		TOTAL	10 244 513,00
R E C E T T E S	R	013 ATTENUATION DE CHARGES	7 000,00
	E	70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	826 000,00
	C	73 IMPOTS ET TAXES	5 700 000,00
	E	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	15 000,00
	T	75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 521 513,00
	S	042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	175 000,00
	TOTAL	10 244 513,00	
I N V E S T I S S E M E N T S	D	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
	E	204 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	70 000,00
	P	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 000,00
	N	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	10 541 563,00
	S	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	100 000,00
		27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000,00
		45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	2 594 600,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	175 000,00	
	TOTAL	13 628 163,00	
R E C E T T E S	R	13 SUBVENTIONS	5 035 433,00
	E	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 400 000,00
	C	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	10 000,00
	E	27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	T	45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	2 594 600,00
	S	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 225 630,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	362 500,00	
	TOTAL	13 628 163,00	

4 673 533 (OB) – 47 500 (réduction du virement au budget annexe MDE)

10 494 063 (OB) + 47 500 (affectation de la totalité de la réduction)

2 586 600 (OB) + 8 000 (nouvelle opération en compte de tiers GOHORY)

FINANCES : PROJET BUDGETS PRIMITIFS 2024

 ENERGIE Eure-et-Loir BUDGETS PRIMITIFS 2024				BUDGET PRINCIPAL Services Publics électricité et gaz (M57)	BUDGET ANNEXE Eclairage Public (M57)	BUDGET ANNEXE Conseil Energetique MDE (M57)	BUDGET ANNEXE Infrastructures de Recharge pour VE (M4)
F O N C T I O N S	D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	480 500,00	1 681 000,00	153 000,00	180 000,00
	E	012	CHARGES DE PERSONNEL	1 549 850,00	251 000,00	440 000,00	
	P	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	4 626 033,00		133 000,00	
	E	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				18 000,00
	N	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 225 630,00	1 967 233,00	166 000,00	60 000,00
	S	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	362 500,00	1 008 100,00	419 200,00	40 000,00
	TOTAL				10 244 513,00	4 907 333,00	1 311 200,00
R E C E T I V E S	R	013	ATTENUATION DE CHARGES	7 000,00		82 500,00	
	E	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	826 000,00		72 500,00	13 000,00
	C	73	IMPOTS ET TAXES	5 700 000,00			
	T	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	15 000,00	1 223 000,00	124 000,00	246 000,00
	E	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 521 513,00	3 244 833,00	1 032 200,00	39 000,00
	S	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	175 000,00	439 500,00		
	TOTAL				10 244 513,00	4 907 333,00	1 311 200,00
I N V E S T I S S E M E N T S	D	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	E	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	70 000,00	120 000,00	585 000,00	
	P	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 000,00		21 000,00	100 000,00
	E	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 541 563,00	5 379 200,00		
	N	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	100 000,00			
	S	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000,00			
	S	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	2 594 600,00	60 000,00		
	S	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	175 000,00	439 500,00		
TOTAL				13 628 163,00	5 998 700,00	606 000,00	100 000,00
R E C E T I V E S	R	13	SUBVENTIONS	5 035 433,00	2 127 367,00	20 000,00	
	E	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 400 000,00			
	C	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	10 000,00	836 000,00	800,00	
	E	27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	T	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	2 594 600,00	60 000,00		
	S	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 225 630,00	1 967 233,00	166 000,00	60 000,00
	S	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	362 500,00	1 008 100,00	419 200,00	40 000,00
TOTAL				13 628 163,00	5 998 700,00	606 000,00	100 000,00

COMITE DU 30 NOVEMBRE 2023



Modifications des tarifs et barèmes 2024



TARIFS ET BAREMES D'ENERGIE Eure-et-Loir RELATIFS AUX DIFFÉRENTES COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS EXERCÉES

BAREMES 2024

(délibération du comité syndical du 30 novembre 2023)

SOMMAIRE

DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ	PAGE 1
DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ	PAGE 2
ECLAIRAGE PUBLIC (COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE)	PAGES 3 - 4
ECLAIRAGE PUBLIC (COMMUNES ASSURANT EN DIRECT LA COMPÉTENCE)	PAGE 5
GENIE CIVIL DE TELECOMMUNICATIONS	PAGE 6
INSTRUCTION, COORDINATION DE TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT	PAGE 6
CARTOGRAPHIE - SIG	PAGE 7
SERVICE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)	PAGE 8
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS PUBLICS	PAGE 10
PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES	PAGE 11

4. SINISTRES

Dans le cadre de sinistres d'éclairage public, si un tiers a été identifié et déclaré dans le constat établi, alors ENERGIE Eure-et-Loir prend en totalité à sa charge les travaux de réparation.

Dans le cas contraire, les travaux de réparation seront pris en charge à 50% par la commune et à 50% par ENERGIE Eure-et-Loir.

➔ *Mention qui sera reportée dans le règlement de service Eclairage Public.*

2. COTISATION A LA COMPÉTENCE « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) »

DEFINITION DU SERVICE RENDU		MONTANT DE LA COTISATION
Borne implantée par ENERGIE Eure-et-Loir sur le territoire d'une commune relevant du contrat de concession pour la distribution publique d'électricité	Exploitation, maintenance, contrôle annuel, supervision technique, gestion des contrats d'itinérance, des contrats d'énergie et de la facturation du service aux usagers et aux opérateurs de mobilité.	360 € par an et par borne

Dans le cadre de l'élaboration des orientations budgétaires pour 2024, ENERGIE Eure-et-Loir a décidé de ne plus implanter de nouvelles bornes de recharge et de ne plus accepter de nouvelles adhésions à cette compétence. Aussi, les barèmes mentionnés ci-dessus ne sont applicables que pour les collectivités déjà adhérentes et que pour les bornes existantes.

➔ *Précision à apporter.*

COMITE DU 30 NOVEMBRE 2023

ENERGIE
Eure-et-Loir

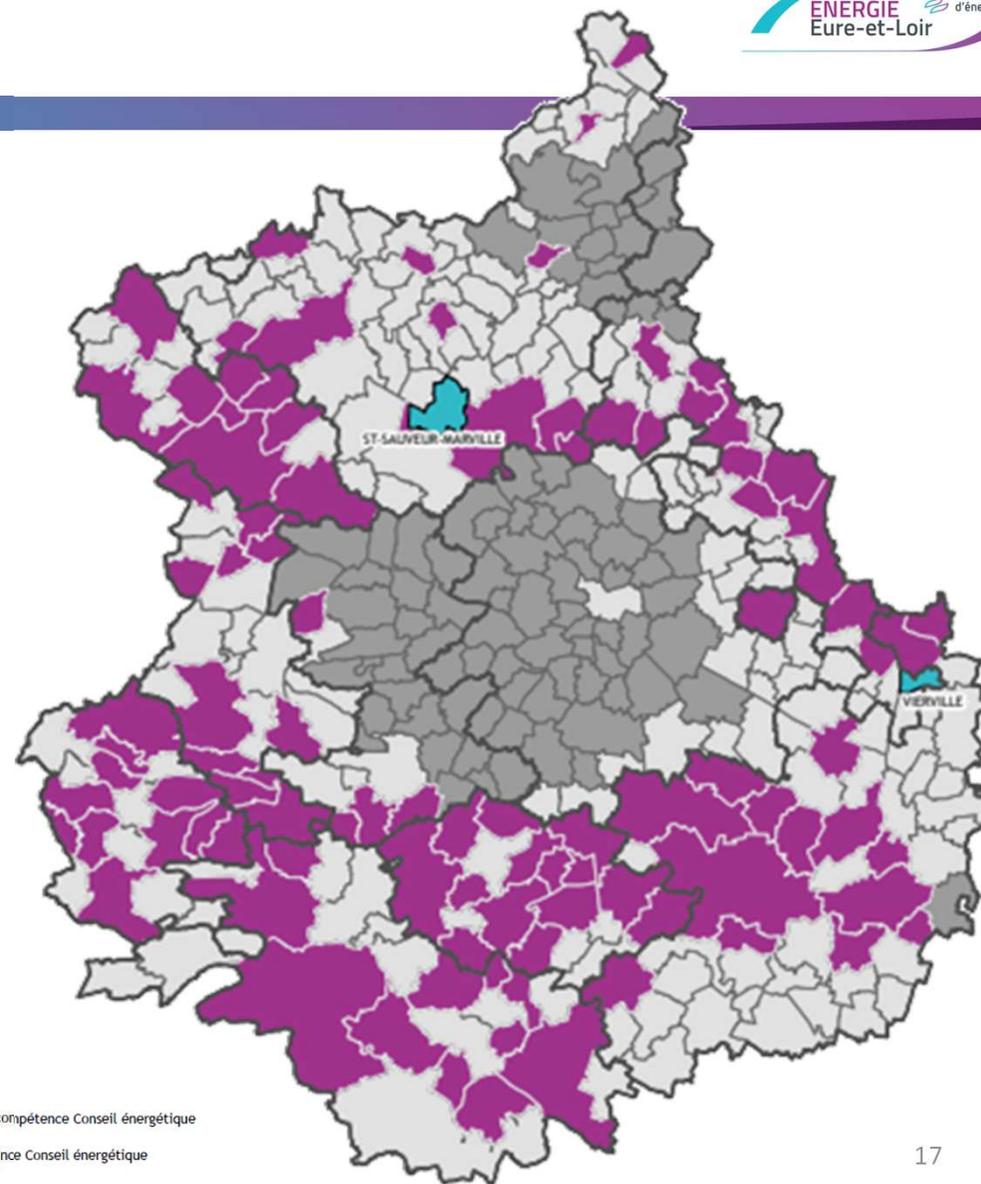
territoire
d'énergie

TRANSITION ENERGETIQUE

- ❖ demandes d'adhésion
- ❖ subventions complémentaires relatives à la rénovation énergétique

TRANSITION ENERGETIQUE : Demandes d'adhésion

Les communes de **VIERVILLE** et **SAINT-SAUVEUR-MARVILLE** ont sollicité ENERGIE Eure-et-Loir pour adhérer au 1^{er} janvier 2024 à la compétence « CONSEIL ÉNERGÉTIQUE ».



TRANSITION ENERGETIQUE : Subventions complémentaires relatives à la rénovation énergétique

Dans le cadre de l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, deux dossiers considérés comme non prioritaires en début d'année n'avaient pas été retenus.

Toutefois, aucun dossier nouveau n'ayant été présenté lors de la dernière commission d'attribution des aides, il est proposé de retenir ces deux dossiers et d'attribuer :

- ❖ une subvention de **9 688 €** à la **commune de Bonneval** dans le cadre du remplacement de l'éclairage par des systèmes LED sur son site « La Cave du grand Cygne » ;
- ❖ une subvention de **6 688,35 €** à la **commune de Fresnay-l'Evêque** dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien corps de ferme.



TRANSITION ENERGETIQUE :

Subventions complémentaires relatives à la rénovation énergétique

Aides financières versées en 2023 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics via le programme national **SEQUOIA d'ACTEE-FNCCR** porté par ENERGIE Eure-et-Loir :

Lot 3 - Etudes techniques	
Commune de Prasville	1 450 €
Commune de Hanches	3 120 €
Commune de Happonvilliers	1 750 €
Commune de Auneau-Bleury St-Symphorien	5 900 €
Commune de Auneau-Bleury St-Symphorien	1 500 €
Commune de Jallans	200 €
Commune de La Saucelle	1 100 €
Commune de Crécy-Couvé	1 745 €
Lot 4 - Maîtrise d'œuvre	
Commune de Prasville	1 440 €

AU TOTAL
18 205 €
 reversés aux communes

COMITE DU 30 NOVEMBRE 2023

ENERGIE
Eure-et-Loir

territoire
d'énergie

PRODUCTION D'ÉNERGIE

- ❖ Financement de la SAS Solaire de l'Aunay
- ❖ Création d'une nouvelle SAS Ombrières de NEUVY par la SEM EneRCVL

PRODUCTION D'ÉNERGIE :

Financement de la SAS Solaire de l'Aunay



Apport de fonds
en CCA 180k€

→  **Maxi 14 ans**



Apport en fonds
propre 488k€

*A l'issue des 14 ans, reprise par ENERCVL du
solde des avances en Compte Courant
d'Associés CCA consenti par EEL.*

- *Nécessité d'adhésion d'EEL au **contrat de subordination***
- *Approbation de la **cession des CCA** à ENERCVL à l'issue des 14 ans*

**SAS SOLAIRE
DE L'AUNAY**

Signataires des 2 prêts en
vue du financement de la
centrale photovoltaïque

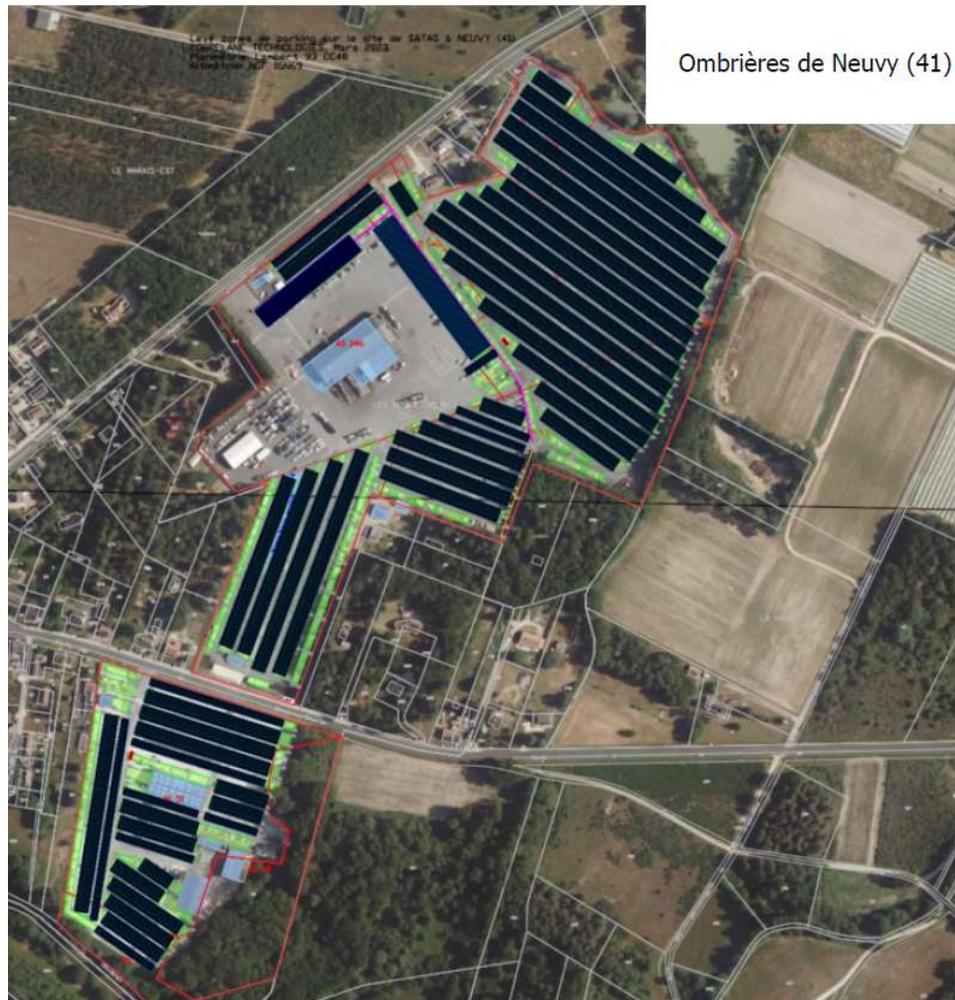
Durée : 21,5 ans

**Banque populaire
Val de France**

PRODUCTION D'ÉNERGIE :

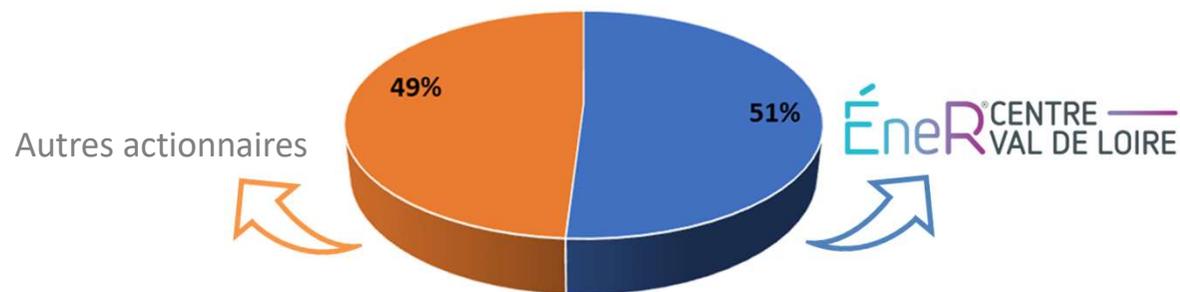
Création d'une nouvelle SAS Ombrières de NEUVY par la SEM EneRCVL

Ombrières de Neuvy (41)



	SAS Ombrières de NEUVY
où	NEUVY (41)
typologie de terrain	site urbanisé (stockage de véhicules)
type de production	projet ombrières photovoltaïques
puissance	12,86 MWc
production estimée la 1 ^{ère} année	13 310 MWh
équivalent consommation par habitants	6 230 habitants
mode de valorisation de l'énergie	Appel d'offres de la CRE
CAPEX	14 400 000 €
apport en fonds propres totaux	2 630 000 €

Répartition capitalistique prévue (à ce jour 100% du capital détenu par EneRCVL) :



COMITE DU 30 NOVEMBRE 2023



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

❖ Adhésion à l'Agence Régionale Energie Climat Centre-Val de Loire

Création par la Région de l'Agence Régionale Energie Climat Centre-Val de Loire AREC CVL

L'AREC CVL est constituée de

Société d'Economie Mixte (SEM)

*pour l'accompagnement
et le financement
de projets de production d'EnR*

*Outil de l'Association
Non créé à ce jour*

ASSOCIATION

*permettant de fédérer directement
les acteurs locaux dans la gouvernance
de l'Agence dont les syndicats d'énergies*

Objectifs de l'Association :

- Massifier la transition énergétique pour tous sur tout le territoire,
- Accompagner le déploiement des politiques publiques des collectivités,
- Constituer un tiers de confiance, fédérateur, reconnu par tous.

*Outil de l'Association
Non créé à ce jour*

Société Publique Locale (SPL)

*pour l'appui à l'observation,
la planification et l'animation*

Actuellement ENERGIE Eure-et-Loir intégrerait l'Association dans le collège « collectivités » (départements, métropoles, communautés d'agglomération, EPCI, AODE et associations des maires).

PROPOSITION : Adhérer à l'AREC,

Demander la création d'un collège spécial « syndicats d'énergies » avec un représentant au conseil d'administration.

COMITE DU 30 NOVEMBRE 2023

ENERGIE
Eure-et-Loir

territoire
d'énergie

RESSOURCES HUMAINES

❖ mise à jour du tableau des effectifs



- **Création** d'un poste de « chargé(e) de mission énergie » rémunéré sur le cadre d'emploi de technicien ou d'ingénieur (CGFP article L 332-8 1°).
- **Création** d'un poste de « technicien infrastructures réseaux » sur les grades : d'agent de maîtrise et de technicien (CGFP article L 332-8 2°).
- **Ouverture d'un recrutement par voie contractuel** dans le cadre du recrutement d'un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au sein du pôle administration générale.



RESSOURCES HUMAINES : Mise à jour du tableau des effectifs

FILIERES ET GRADES	Mouvements proposés	Détails des postes budgétaires tenant compte des mouvements proposés			Postes restant à supprimer après avis du CST
		TOTAL	dont postes pourvus	dont postes vacants	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Hors Classe		1		1	
Attaché Principal		1		1	
Attaché		2	1	1	
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe		3	3		
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe		2	1	1	1
Rédacteur		1		1	
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe					
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe		3	2	1	
Adjoint administratif					

**AUCUNE
MODIFICATION**

RESSOURCES HUMAINES : Mise à jour du tableau des effectifs

FILIERES ET GRADES	Mouvements proposés	Détails des postes budgétaires tenant compte des mouvements proposés			Postes restant à supprimer après avis du CST
		TOTAL	dont postes pourvus	dont postes vacants	
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur Principal		2	1	1	
Ingénieur		1		1	
Chargé de mission COT'EnR		1	1		
Chargé de mission Energie	création (+1)	1 + 1	1	1	
Technicien Principal 1 ^{ère} classe		1	1		
Conseiller Energie - Econome de flux		1	1		
Technicien Principal 2 ^{ème} classe		1	1		
Technicien	création (+1)	5 + 1	5	1	
Conseiller Energie		2	2		
Agent de maîtrise Principal		1	1		
Agent de Maîtrise	création (+1)	4 + 1	1	3 + 1	3
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe					
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe					
Adjoint Technique		1		1	1

 Poste de chargé de mission énergie

 Poste de technicien infrastructures réseaux

FILIERES ET GRADES	Mouvements proposés	Détails des postes budgétaires tenant compte des mouvements proposés			Postes restant à supprimer après avis du CST
		TOTAL	dont postes pourvus	dont postes vacants	
FILIERE ANIMATION					
Animateur		1	1		
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe					
TOTAL		38	23	15	5

AUCUNE MODIFICATION

- ☑ 23 postes pourvus
- ☑ 3 postes à pourvoir

QUESTIONS DIVERSES





Rappel des dates limites pour le dépôt de vos dossiers :

22/12/2023 : Dépôt de dossier concours « Les Ecoloustics »

31/01/2024 : Appels à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

Demandes de subventions Eclairage Public (communes non adhérentes à l'EP)

28/02/2024 : Demandes d'instruction des projets d'enfouissement de réseaux pour 2024



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2024 :

- ❖ Jeudi 23 mai – 14h00 (CCI)
- ❖ Jeudi 10 octobre – 14h00 (CCI)
- ❖ Jeudi 21 novembre – 14h00 (CCI)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

*Partageons maintenant un
moment de convivialité*

